

Espèces menacées

Retour à la liberté pour une tigresse de l'Amour

Durant l'hiver 2012, dans l'Extrême-Orient russe, Zolushka a perdu sa mère, probablement victime des braconniers. Cette jeune tigresse de Sibérie a pu être capturée et placée dans un centre de réhabilitation. Durant un an, elle y a appris à chasser et à traquer ses proies, hors de tout contact humain, mais surveillée au moyen de caméras. Équipée d'un collier émetteur, elle a finalement été relâchée début mai dans la Réserve naturelle de Bastak dans le Primorié. Les premières données recueillies montrent qu'elle semble bien s'approprier son nouvel habitat.

Source : IFAW. www.ifaw.org.

Les mots écrits en vert dans le texte renvoient au lexique page 50.

Tigre du Bengale
(*Panthera tigris tigris*).

Tigre sauvage

Le fauve reprend sa marche en avant

En 2010, feu Christiane Ruffier-Reynie se basait sur les données d'Alain Sennepin pour rendre compte des projets visant à augmenter les populations de tigres en Eurasie, plus particulièrement en Russie (cf. *Le Courrier de la Nature* n° 252, p. 9-11, « Le Dragon vert, un espoir pour les tigres européens »). Deux ans et demi après la publication de cet article et le sommet de Saint-Petersbourg qui avait réuni les chefs d'Etat des 13 pays de l'aire de répartition du tigre afin de s'accorder sur un programme international de sauvegarde du tigre (Global Tiger Recovery Program), Alain Sennepin, largement impliqué et actif dans la cause du tigre, dresse un état des lieux plutôt positif dans une synthèse dont voici l'essentiel.

Après un siècle et demi de déclin qui paraissait irréversible pour beaucoup d'observateurs, les tigres sauvages ne sont plus en danger d'extinction dans un avenir prévisible.

Les effectifs de leurs populations sauvages recommencent désormais à croître dans plusieurs régions d'Asie. C'est le début de la concrétisation d'un mouvement de fond, lié à la

fois aux capacités d'adaptation de l'animal et à une évolution du contexte culturel et politique, dont l'influence va et ira croissant.

On observe, depuis quelques années, une hausse des effectifs dans plusieurs régions importantes du continent asiatique. C'est particulièrement le cas en Inde du Sud, où le culte de l'animal¹ reste beaucoup plus pré-

gnant qu'au Nord et où les structures de braconnage à grande échelle ont du mal à s'implanter². L'Inde du Sud-Ouest abrite au moins 600 tigres, les effectifs ayant augmenté de 50 % dans certaines zones³. Dans le Maharashtra, grand Etat du centre-ouest du pays, les effectifs ont doublé, passant d'une centaine à 200 entre 2006 et 2013⁴.

En Indonésie, le tigre de Sumatra, après avoir frôlé l'extinction

Photo Sylvain Cordier/JACANA



pure et simple au tout début des années 2000, retrouve une dynamique démographique favorable. Estimés à moins de 200 il y a une dizaine d'années, les effectifs dépassent désormais les 600 – estimation basse^{5,6} –, et doivent continuer de croître sur une base de 3 % l'an au cours des prochaines années⁵. De plus, le tigre de Java n'est probablement pas éteint, contrairement à ce qui est affirmé depuis plus de vingt ans. Il vit encore, vraisemblablement, dans plusieurs régions montagneuses du centre de l'île⁷.

En Thaïlande, l'ouest du pays abrite désormais 300 à 400 individus – estimation basse –, ce qui représente une hausse de 50 % des effectifs³. Le pays connaît un très net durcissement de sa législation à l'encontre des braconniers et trafiquants, et l'efficacité des enquêteurs s'accroît sensiblement⁸. Les tigres sauvages thaïlandais devraient atteindre les 700 individus à moyen terme sur l'ensemble du pays³. Certaines régions comme le Tenasserim peuvent aisément nourrir et abriter dans de bonnes conditions au moins un millier de ces félins⁹.

La question pour la Malaisie voisine est désormais de suivre le même chemin avec celui qui est son « animal-emblème ». Celle-ci abrite 400 individus pour un potentiel de 1 400 (estimations basses) : le pays comptait au moins 3 000 de ces animaux dans les années 1950.

Adaptation

Les tigres se sont adaptés aux activités humaines, utilisant de plus en plus les lieux de vie des hommes, et ce en toute discrétion parce qu'en décalage temporel délibéré^{10,11}. Ils peuvent aussi s'adapter à la très haute montagne, interférant avec l'espace du léopard des neiges, comme au Bhoutan¹². On observe, par ailleurs, des attaques plus fréquentes que par le passé, semble-t-il, sur des rhinocéros adultes, en Inde et au Népal¹³ et des éléphants juvéniles de fort volume en Inde¹⁴. Quand le *sex ratio* est moins favorable aux femelles, les mâles peuvent nour-

Biodiversité Publication des indicateurs 2013

Dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité, le site de l'Observatoire national de la biodiversité présente les indicateurs de biodiversité dans notre pays, organisés en réponse à de grandes questions de société concernant la diversité biologique. Depuis le 22 mai 2013, y sont publiées les dernières données 2013. Ainsi, en 2013 :

- 52 % des ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique), font l'objet d'un statut de protection, de réglementation ou de gestion destiné à favoriser leur conservation ;

- 6 % des espèces menacées sont concernées par un plan national d'actions ;

- la France abrite 8 796 espèces endémiques et subendémiques dont 6 496 en outre-mer ;

- 11,3 % des espèces menacées en Europe sont présentes en France métropolitaine...

Pour en savoir plus : <http://indicateurs-biodiversite.nature-france.fr/>

Source : *Forum des marais atlantiques, Quai aux Vivres, BP 40214, 17304 Rochefort Cedex 04. Tél. 05.46.87.08.00. www.forum-marais-atl.com. Esc@le, mai 2013.*

rir et prendre soin des tigreaux, comme observé à Ranthambore (Rajasthan) depuis des années¹⁵. Les jeunes qui essaient parviennent désormais à traverser les milieux les plus fortement anthropisés.

La situation est, à l'inverse, particulièrement préoccupante dans d'autres régions. C'est notamment vrai dans le delta du Gange, où les tigres des mangroves Sundarbans sont en déclin manifeste (de 700 en 2004 à 300 aujourd'hui¹⁶ : une petite centaine dans la partie indienne et environ 200 dans la partie bengladeshie). Ce l'est plus encore au Myanmar, où la réserve à tigres de la Hukaung Valley, ouverte en 2001 à l'initiative des associations Panthera et WCS, d'une superficie comparable à celle de l'Etat américain du Vermont, lui offrant le titre officiel de « plus vaste réserve à tigres au monde », n'a pas résisté à l'approche inappropriée de ses concepteurs et aux réaménagements politiques du pays. Abritant une cinquantaine d'individus au début de ce siècle, avec un potentiel de plusieurs centaines assez rapidement, elle est aujourd'hui vide (ou quasi vide) de tigres¹⁷.

Le tigre de la Caspienne

La Russie, seul pays à posséder des effectifs supérieurs à ceux des années 1930, connaît aujourd'hui une nouvelle centralité géopolitique, axée sur l'Asie Pacifique. Les tigres de l'Amour tendent à devenir un nouvel emblème national à tous les niveaux de la société. Après les périls et incertitudes des années 1990, la nouvelle modernité russe promeut l'animal dans l'esprit de tous (Sommet du tigre à Saint-Petersbourg en novembre 2010) et assure du même coup l'avenir de celui-ci. La législation contre le braconnage – et plus globalement destinée à assurer une sécurité plus générale dans de multiples domaines, aux grands félins – est réformée en profondeur¹⁸. Le pays abrite peut-être encore quelques tigres en Yakoutie¹⁹, comme ce fut le cas par le passé²⁰. Il s'engage dans des plans de réintroductions de tigres à l'état sauvage dans des pays voisins pour les années à venir, notamment en Asie centrale. Il s'agit de reconstituer le « tigre de la Caspienne » officiellement éteint^{21,22,23} à partir du tigre de l'Amour, génétiquement très proche, et provenant d'une souche commune

BONS ET MAUVAIS JOURS

23 mai 2013

La Russie annonce qu'elle évacue d'urgence sa station polaire sur la banquise arctique en raison de la fonte des glaces.

27 mai 2013

En Roumanie, le pape Vasile Laiu affirme son implication dans la lutte contre le gaz de schiste lors d'une manifestation à Bârlad.

30 mai 2013

Aux Etats-Unis, la découverte du blé transgénique d'origine inconnue agite le marché mondial : le Japon annule une commande de 25 000 tonnes, l'Europe demande des tests à l'importation.

1^{er} juin 2013

En Angleterre, l'abattage des blaireaux commence, malgré la pétition signée par 230 000 personnes pour arrêter le projet. A Londres, 5 000 protestataires défilent.

7 juin 2013

Les présidents de Chine et des Etats-Unis annoncent un accord pour éliminer progressivement les « supergaz » à effet de serre HFC.

13 juin 2013

La Cour de justice européenne condamne la France pour ses eaux polluées par des nitrates.

19 juin 2013

La Chine adopte un plan national de lutte contre la pollution de l'air.

19 juin 2013

En Chine, la Cour suprême diffuse une circulaire selon laquelle les crimes de pollution les plus graves pourront être passibles de la peine de mort.

La rubrique « Echos-Actualité » est réalisée avec la collaboration de Mme Jane Sabrier

Loup Un nouveau plan d'action national

Mi-mai, le gouvernement a adopté le troisième plan d'action national loup. Le sujet est important et complexe, aussi la SNPN a-t-elle décidé d'y consacrer son prochain numéro spécial (parution à l'automne).

Rassurez-vous donc : nous ne nous contenterons pas de ces quelques maigres lignes à propos de l'un des emblèmes de notre faune sauvage !

Abeilles Vers une utilisation restreinte des pesticides

Le 24 mai dernier, la Commission européenne a décidé de restreindre l'utilisation de trois pesticides appartenant à la famille des néonicotinoïdes (la clothianidine, l'imidaclopride et le thiaméthoxame), car jugés toxiques pour les abeilles européennes. Les Etats membres ont jusqu'au 30 septembre prochain pour retirer ou modifier les autorisations existantes afin de se conformer à ces restrictions, qui entreront en vigueur le 1^{er} décembre 2013, pour un délai maximal de deux ans, dans l'attente de nouvelles connaissances sur les causes du déclin de ces insectes.

Source : Commission européenne. http://ec.europa.eu/food/animal/liveanimals/bees/neonicotinoids_en.htm.

Lynx Premier lâcher sur le canton de Genève

En décembre 2012, un jeune lynx affaibli avait été recueilli dans le Jura vaudois. Après avoir été soigné par les spécialistes du KORA – l'organisme chargé du suivi des grands carnivores par la Confédération helvétique – il a été relâché le 21 mai dernier, équipé d'un collier émetteur, en territoire genevois, dans le vallon de l'Allondon. C'est le premier déplacement intercantonal d'un lynx en Suisse : une mesure pour réguler les densités de population.

Source : République du Canton de Genève, Rue Henri-Fazy 2, Case postale 3964, 1211 Genève 3.

récente à l'échelle historique²⁴. Après une première tentative qui n'a pu aller à son terme avec l'Iran en 2010, le pays a lancé en 2011 un plan ambitieux avec le Kazakhstan²⁵ qui doit connaître sa première concrétisation sur le terrain en 2014, et devrait, à plus long terme, concerner une population de 100 à 300 individus^{26,27}. Le tigre de la Caspienne est présenté comme toujours vivant par les autorités d'autres pays d'Asie centrale (voir le site officiel de la province afghane du Laghman, et celui de l'Ambassade d'Azerbaïdjan en France). Un autre plan a été lancé l'an dernier avec la Corée du Sud,

qui doit, lui aussi, se concrétiser en 2014, et vise à l'établissement, à terme, d'une population d'une trentaine d'individus²⁸.

De fait, les tigres captifs n'ont jamais été aussi nombreux qu'aujourd'hui^{29,30}. Depuis le début du siècle, des programmes d'apprentissage pour un retour à l'état sauvage sont à l'œuvre, certains depuis 2003³¹, d'autres plus récents³². De fait, des tigres quasiment sauvages évoluent en Afrique du Sud dans deux zones distinctes, la première visant à renvoyer les animaux dans la Chine sauvage³¹, la seconde visant à pérenniser une population de tigres africains³³.

Le cas chinois

Ce pays a hébergé en grand nombre cinq variétés géographiques de tigres continentaux – seul le tigre malais *Panthera tigris jacobsoni* était absent de son territoire^{34,35}. Ces animaux ont quasiment été éradiqués au cours du xx^e siècle (il subsiste, au mieux, quatre populations minuscules de quatre variétés géographiques distinctes, se comptant chacune en individus, ou, au mieux, en dizaines d'individus³⁶). Les populations captives officielles (9 000 en 2013) sont les plus importantes au monde. Elles sont sans aucun doute très

Zones humides

Les dernières prairies humides du littoral des Alpes-Maritimes protégées

En octobre dernier, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) et la Ville d'Antibes Juan-les-Pins ont acquis ensemble 2,8 ha de prairies humides – les dernières du littoral azuréen – dans la plaine de la Brague, grâce au soutien financier de différents partenaires. Ce site, classé en Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) présente notamment un fort enjeu concernant la flore patrimoniale, sans compter son rôle en tant que zone d'expansion des crues et donc son importance en matière de prévention des inondations. Malheureusement, comme c'est souvent le cas pour les zones humides, celle-ci servait de décharge sauvage. Le premier travail des nouveaux propriétaires a donc été de nettoyer le site, avant son inauguration officielle le 6 juin 2013. Les premiers inventaires naturalistes ont déjà commencé et le plan de gestion est en cours de rédaction : ils permettront de définir les actions à mettre en œuvre pour sa préservation.

Source : CEN PACA, 890, chemin de Bouenhoure Haut, 13090 Aix-en-Provence. Tél. 04.42.26.74.31. www.cen-paca.org.

Prairies humides d'Antibes.

Photo Florence Ménétrier/CEN PACA



nettement sous-évaluées et sont certainement comparables à celles de la Thaïlande, qui se comptent en dizaines de milliers d'individus « invisibles³⁷ », soit beaucoup plus qu'aux Etats-Unis où les grands félins captifs sont pourtant au moins plusieurs milliers. L'orientation future de la politique chinoise sera déterminante pour l'avenir.

Retour échelonné du sauvage

Les tigres sont de retour en Asie après les loups en Europe et avant les lions en Afrique. Si les lions indiens sont à présent sur la bonne voie – 13 en 1905, 411 aujourd'hui, avec l'ouverture prévue d'un second sanctuaire³⁸ –, les lions africains sont maintenant dans une terrible nasse, comparable à celle dans laquelle se débattent les tigres d'Asie du Sud-Est. Leurs effectifs sont tombés de 500 000 (estimation basse) à 25 000 (estimation haute) en un siècle (les Français les empoisonnaient à la strychnine). Ils iront au seuil de l'extinction avant de vraies modifications politiques à leur endroit, mais que rien dans l'immédiat ne laisse percevoir. Et dans l'espace maritime, ceci s'applique vraisemblablement aussi aux requins³⁹.

Continuités écologiques

L'établissement progressif, au cours des prochaines années et décennies, d'une « trame verte et bleue » transcontinentale est donc à la fois nécessaire et réaliste – de l'« Allemagne verte » qui s'étend sur 1 400 km (seul pays en Europe occidentale à abriter des bisons vraiment sauvages) à la Sibérie orientale, en passant par la « gloubinka » (campagne profonde) de Russie centrale, dans laquelle les activités humaines à fort impact écologique sont désormais quasi inexistantes⁴⁰, des dizaines de milliers de villages étant vides ou quasi vides. Dans ce cadre, la reconstitution du complexe ponto-caspio-aralien semble prioritaire, réunissant à la fois les

Prairies

Plus de prédateurs pour moins de campagnols

C'est ce qu'a proposé le Pic vert, association de protection de la nature du Voironnais-Chartreuse, à la Chambre d'agriculture de l'Isère, qui l'avait sollicité pour étudier les possibilités de limiter les populations de campagnols des champs sans utiliser de produits chimiques. Le rongeur cause en effet des dégâts sur certaines prairies. Pour favoriser les prédateurs sur les secteurs concernés, le Pic vert et la LPO suggèrent notamment la pose de nichoirs pour chouettes effraie ou faucons crécerelles, de perchoirs pour les buses et les busards, la plantation de haies pour les belettes et les hermines... Par ailleurs, sachant qu'un renard consomme entre 6 000 et 10 000 rongeurs par an, les associations ont interpellé le préfet de l'Isère pour demander le déclassement du canidé, mais aussi de la fouine, des espèces classées nuisibles sur les communes concernées par les dégâts de campagnols.

Source : www.campagnesetenvironnement.fr, Newsletter du 23 avril 2013.

fondations et les potentialités écologiques, culturelles et politiques les plus solides.

Le retour à l'état sauvage de tigres captifs³¹ peut constituer un élément non négligeable dans l'élaboration des dispositifs d'ensemble. Eu égard aux « stocks » immenses présents en Chine, en Thaïlande, aux Etats-Unis, et qui ne cessent de croître à l'échelle mondiale, une réorientation des objectifs et méthodes des zoos, parcs, et centres de reproduction divers est à élaborer à juste échelle pour des projets précis intégrant l'ensemble des données éco-anthropologiques. De tels objectifs n'ont, au demeurant, rien de révolutionnaire par rapport à certaines initiatives du passé^{40,41,42,43,44}.

Les racines de notre avenir

Soixante quatorze mille ans après un épisode historique difficile⁴⁵, qui a sans doute contribué à resserrer les liens entre les deux espèces, et cent cinquante ans après une dégradation vertigineuse de celles-ci, les relations entre hommes et tigres recommencent à s'améliorer. Le lien « chamannique » (conscient ou non) a toujours perduré, dans une pérégrination transcontinentale et transculturelle^{1,46,47,48,49,50,51,52}. Depuis le début de ce siècle, le seul fait de connaître l'existence de tigres sur le terri-

toire russe a été au moins décuplé au sein de la population de ce pays, et l'intérêt que ces animaux suscitent l'a été plus encore. Ceci illustre, une nouvelle fois, que le lien qui unit hommes et grands animaux sauvages constitue de fait la seule véritable modernité concrète et vivante, depuis la préhistoire⁵³. Les descendants des « vieux croyants » qui avaient fui le Bassin de l'Amour soixante-dix ans auparavant (ils sont les « héros négatifs » du film *Aerograd*⁵⁴) reviennent d'exil et prennent en charge certaines zones de protection du tigre⁵⁵, les responsables de réserves, d'associations, vont dans les écoles tisser méthodiquement les mailles d'une nouvelle culture du tigre. Ce travail de fourmi est en train de donner corps à un savoir-vivre avec le tigre au sein de populations slaves qui l'avaient désappris depuis plusieurs siècles.

Alain Sennepin

Rédacteur du site internet « 4 continents pour les tigres » (<http://www.avenir-tigres.com>)

Nous vous invitons à consulter les références bibliographiques de cet extrait (numérotées de 1 à 55) sur notre site internet www.snnpn.com.

Texte complet « Diagnostic actualisé. Tigres : fin de crise, retour de la croissance » sur le site : <http://www.avenir-tigres.com>.

AU JOURNAL OFFICIEL

Loup

Arrêté du 15 mai 2013 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (*Canis lupus*). (JO du 28 mai 2013)

Arrêté du 16 mai 2013 établissant la liste des départements dans lesquels peuvent être délimitées les unités d'action prévues par l'arrêté du 15 mai 2013 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (*Canis lupus*). (JO du 28 mai 2013)

Arrêté du 16 mai 2013 fixant le nombre maximal de spécimens de loups (*Canis lupus*) dont la destruction pourra être autorisée pour la période 2013-2014. (JO du 28 mai 2013)

Site classé

Arrêté du 4 mars 2013 portant classement parmi les sites du département de la Dordogne de l'ensemble formé par la grotte de Maxange et ses abords. (JO du 13 mars 2013)

Décret du 25 mars 2013 portant classement parmi les sites du département de la Savoie du vallon du Clou sur le territoire de la commune de Sainte-Foy-Tarentaise. (JO du 27 mars 2013)

Décret du 25 mars 2013 portant classement parmi les sites du département de la Dordogne de l'ensemble formé par la grotte de Cussac et ses abords sur le territoire des communes du Buisson-de-Cadouin et de Molières. (JO du 27 mars 2013)

Cétacés

Décret n° 2013-514 du 19 juin 2013 portant publication de l'amendement de l'annexe 2 de Méditerranée et de la zone atlantique adjacente relative à l'emploi des filets dérivants (ensemble deux annexes), adopté à Dubrovnik le 25 octobre 2007. (JO du 21 juin 2013)